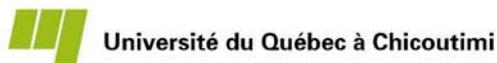




PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Rapport d'analyse

Réalisé par
Carl Brisson
en collaboration avec Majella Gauthier
Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Novembre 2002

Table des matières

1.0 Le territoire.....	4
1.1 Géographie physique.....	4
1.2 Géographie économique.....	5
1.3 Les infrastructures.....	7
2.0 La population.....	7
2.1 La répartition et la dynamique.....	7
2.2 Tendances démographiques.....	7
2.3 Les groupes d'âge.....	10
2.4 L'exode des jeunes.....	11
2.5 Les perspectives démographiques.....	11
2.6 La scolarité.....	12
3.0 L'économie.....	15
3.1 Les bases de l'économie régionale.....	15
3.2 Le secteur primaire à Saguenay.....	15
3.3 Le secteur secondaire à Saguenay.....	17
3.4 Le secteur tertiaire à Saguenay.....	21
3.5 Le taux d'activité et le taux de chômage.....	23
3.6 La restructuration industrielle des années 80 et 90.....	25
3.7 L'entrepreneuriat.....	25
3.8 Les revenus.....	26
3.9 La problématique de la pauvreté.....	27
Bibliographie.....	28

Liste des cartes

Carte 1: Les écorégions.....	5
Carte 2: Principaux secteurs d'activités qui génèrent de circulation lourde.....	6
Carte 3: Voies de communications en 1998.....	6
Carte 4: Variation de la population par municipalité, 1996-2001.....	8
Carte 5: Tendances démographiques, 1991-2001.....	9
Carte 6: Dominance des niveaux de scolarité à Ville de Saguenay en 1996.....	13

Liste des tableaux

Tableau 1: Évolution de la population 1976 à 2001.....	8
Tableau 2: Tendances de la population sur le territoire du CLD.....	10
Tableau 3: Les groupes d'âge 1986-2001.....	11
Tableau 4: Exode des jeunes 15-24 à 45-54.....	11
Tableau 5: Projection de population de quelques RMR québécoises de 1996 à 2026.....	12
Tableau 6: La scolarité sur le territoire du CLD de Saguenay.....	13
Tableau 7: Dominance des niveaux de scolarité à Saguenay.....	14
Tableau 8: Répartition des grands secteurs économiques en 1996.....	15
Tableau 9: Nombre d'entreprises et d'employés qui oeuvrent dans le secondaire (excluant la construction) par municipalité.....	18
Tableau 10: Revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu en 1996.....	27

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Entreprises du secteur primaire.....	16
Graphique 2 : Emplois du secteur primaire.....	17
Graphique 3 : Taille des entreprises manufacturières.....	19
Graphique 4 : Entreprises du secteur secondaire.....	20
Graphique 5 : Emplois du secteur secondaire.....	21
Graphique 6 : Entreprises dans le secteur tertiaire.....	22
Graphique 7 : Emplois dans le secteur tertiaire.....	23
Graphique 8 : Taux de chômage de la population de 15 ans et plus.....	24
Graphique 9 : Taux d'activité de la population de 15 ans et plus.....	24

1.0 Le territoire

Le CLD de Saguenay dessert le territoire de Ville de Saguenay et ce, aux fins du développement économique local.

1.1 Géographie physique

Situé dans une des plus belles régions du Québec, le territoire du CLD de Saguenay est caractérisé par la présence d'un espace naturel imposant tant par sa superficie que par ses éléments distinctifs. Les espaces boisés, les cours d'eau et les milieux humides représentent 58,5 % de l'ensemble du territoire qui s'étend sur 1 278,7 km².

Au plan hydrographique, ce territoire est traversé par la rivière Saguenay qui le sépare en deux parties inégales. En effet, la rivière Saguenay (rivière et fjord) constitue la décharge du lac Saint-Jean et draine, en direction est, le territoire vers l'embouchure. Les eaux du Saguenay traversent ainsi le Plateau laurentien pour rejoindre l'estuaire du Saint-Laurent. Le fjord du Saguenay est l'un des rares fjords à se déverser dans un estuaire plutôt que directement dans l'océan. Cette rivière aux eaux salées permet aux navires océaniques de remonter le Saguenay jusqu'au fond de la baie des Ha! Ha!.

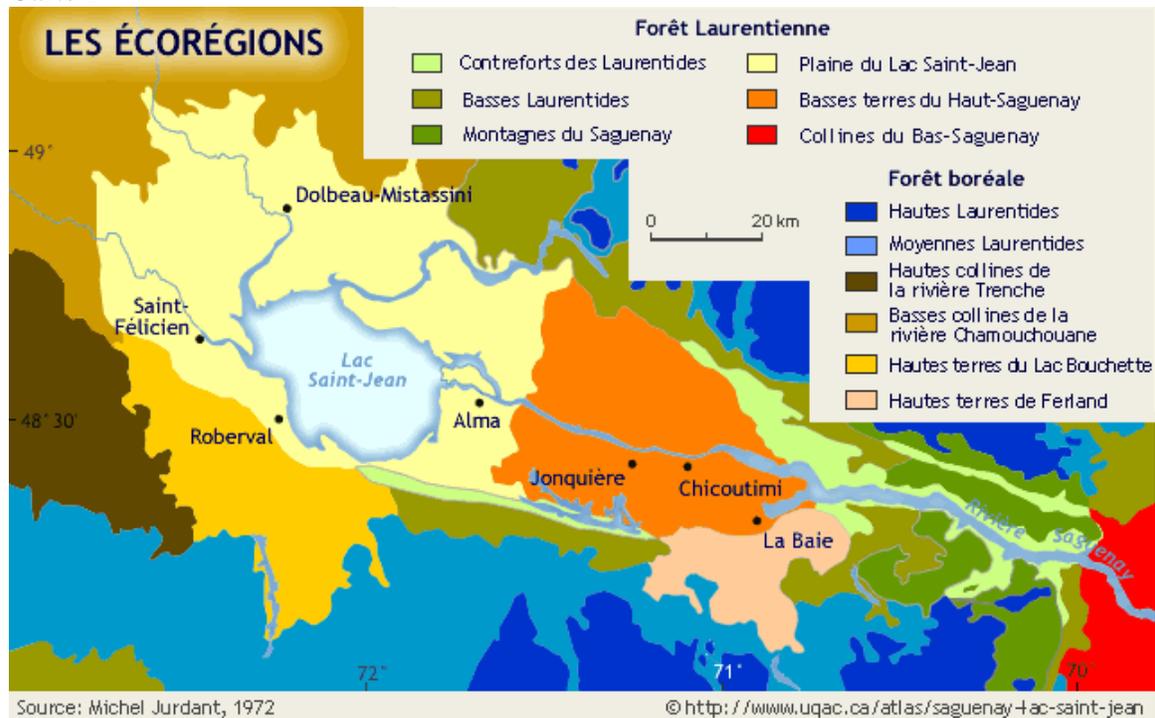
Au plan paysagique, le territoire du CLD se partage en deux grands ensembles (hautes terres et basses terres) hérités du passage de plusieurs glaciations dont la dernière remonte à quelques 10 000 ans (voir carte 1).

D'une part, le sud du territoire est caractérisé par un relief accidenté associé aux Hautes terres de Ferland (sud de l'arrondissement La Baie) et les contreforts des Laurentides au sud du lac Kénogami (secteur Laterrière). Les milieux qui s'y sont développés présentent des vocations principalement forestières et de villégiature. D'autre part, la plus grande partie du territoire correspond aux Basses terres du haut-Saguenay. Celles-ci se subdivisent d'ouest en est en deux sous-ensembles, soit le « Horst » de Kénogami et la plaine du Haut-Saguenay. Le premier présente une topographie valonnée légèrement plus élevée que le second. Celui-ci a surtout une vocation récréoforestière. Le second présente une topographie plane et correspond à un vestige du Golfe de Laflamme. L'essentiel de la population et des activités économiques y sont concentrés dans ce qui constitue le 4^{ième} pôle économique du Québec.

1.2 Géographie économique

L'organisation territoriale du CLD se subdivise en trois grands ensembles d'usages distincts mais juxtaposés qui reflètent leur spécialisation en termes d'activités économiques: le cœur urbanisé, la couronne agricole et la ceinture forestière.

Carte 1



Le cœur urbanisé correspond aux anciens périmètres urbains et aux espaces industriels de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie. C'est là que se concentrent les éléments majeurs de la structure économique de Saguenay qui s'articule autour de l'industrie lourde de la transformation de l'aluminium, des pâtes et papiers, de la transformation du bois et de la transformation des minéraux non métalliques (voir carte 2). De plus, Saguenay agit comme centre administratif et commercial (capitale régionale) de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle étend son rayonnement jusqu'à la Côte-Nord et le Moyen-Nord québécois.

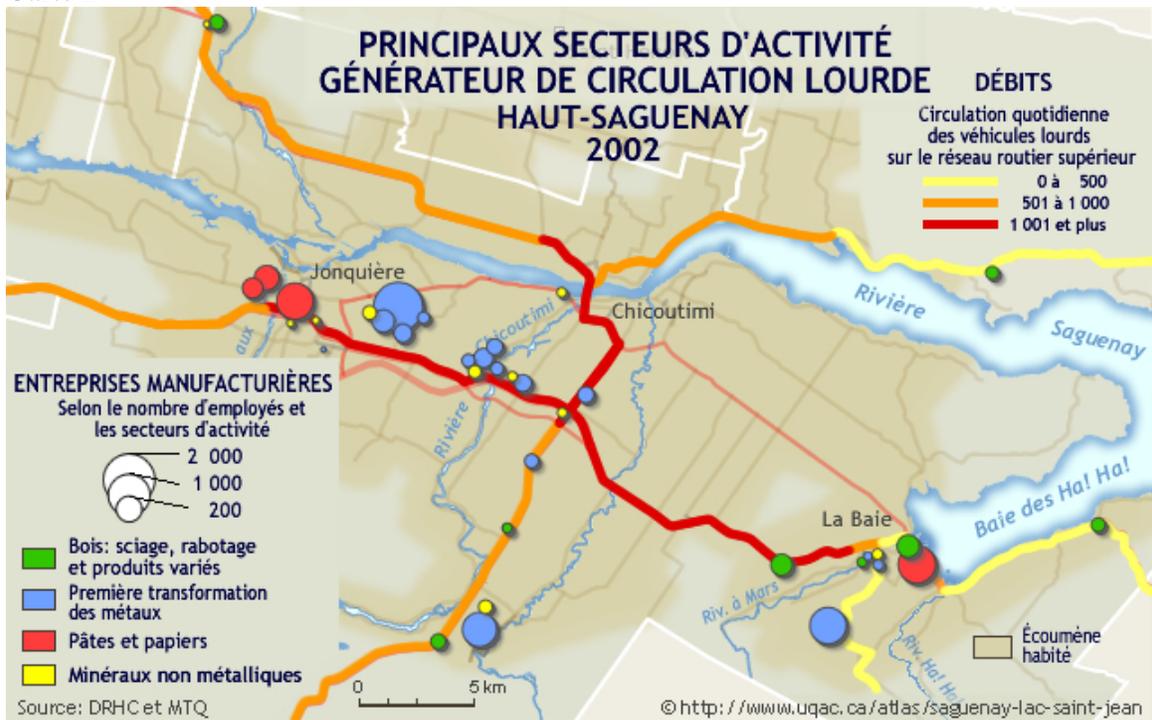
Une partie importante du territoire adjacent au cœur urbanisé (couronne agricole), soutient une activité agricole structurée par la présence de nombreuses fermes laitières, cérésières et d'élevage.

Enfin, la majeure partie du territoire de la ville correspond à des espaces boisés (ceinture forestière) qui accueillent des activités récréatives et de villégiature.

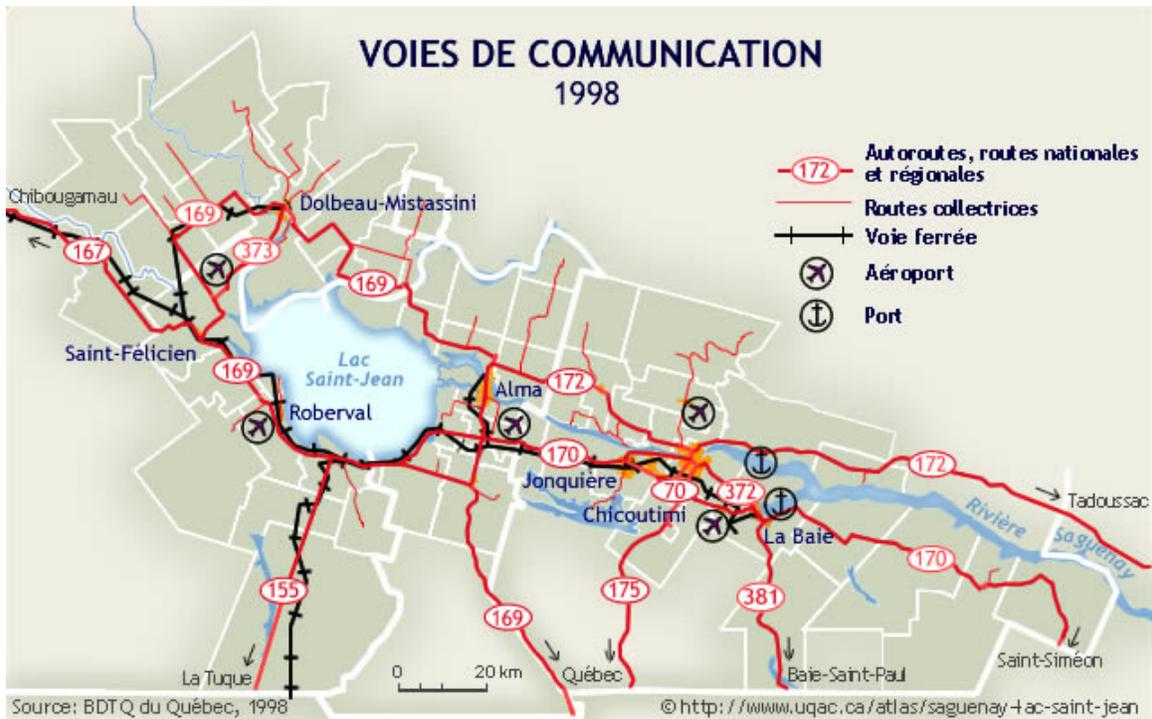
1.3 Les infrastructures

Pour supporter son développement et son activité économique, la région compte sur des infrastructures importantes (voir carte 3). Plusieurs routes relient Saguenay au reste du Québec. La route 175 relie sur un axe nord-sud Saguenay et Québec. Cette voie principale de transport va être transformée progressivement d'ici 2009 en autoroute à quatre voies séparées ce qui va améliorer la sécurité et la fluidité des échanges. Dans la même direction, la route 381 relie l'arrondissement de La Baie à Baie-Saint-Paul dans la région de Charlevoix. Parallèles au Saguenay, on retrouve deux routes. Tout d'abord, il

Carte 2



Carte 3



y a la route 172 qui longe la rive nord en reliant le Lac-Saint-Jean via Saguenay à Tadoussac dans la région de la Côte-Nord. Sur la rive sud, la route 170 permet de relier le Lac-Saint-Jean via Saguenay à Saint-Siméon dans la région de Charlevoix.

En plus des liens routiers, le CLD de Saguenay peut compter sur une ouverture maritime internationale puisque l'on y retrouve deux ports en eaux profondes qui permettent le transport de marchandise à l'échelle mondiale. En ce qui concerne le transport ferroviaire, la ligne Roberval-Saguenay permet de relier Saguenay au reste du réseau ferroviaire de l'Amérique du Nord. Pour assurer le transport aérien, Saguenay possède un aéroport (Bagotville) qui peut accueillir des avions de ligne.

Saguenay dispose d'un réseau de transport d'électricité qui permet un approvisionnement des plus aisés en grande puissance. Ce réseau s'est développé depuis le début du siècle en raison de la présence d'un grand potentiel de développement hydroélectrique mis à la disposition de la grande industrie. Pour le gaz naturel, c'est au cours des années 80 qu'a débuté l'édification du réseau de transport et de distribution. Ce réseau gazier dessert les trois arrondissements de la ville. Des études sont en cours pour desservir la rive nord du Saguenay.

En dernier lieu, le territoire du CLD compte des parcs et des espaces industriels de première catégorie bien intégrés aux infrastructures énergétiques et de transport.

2.0 La population

2.1 La répartition et la dynamique

Les modifications apportées par l'État en 2001 en matière de restructuration municipale ont connu leur dénouement par la création de la Ville de Saguenay. Elle totalise une population de 148 050 personnes selon les chiffres du recensement de 2001. Cela transforme radicalement l'importance de la population, car Saguenay est devenu la plus grande ville de la région. Avant la fusion, Chicoutimi, la ville la plus peuplée, regroupait 22 % de la population régionale. Depuis, Saguenay a un poids de 54 %. Ainsi, la dynamique municipale prend un tout autre visage avec l'arrivée de cette nouvelle entité.

En termes de répartition de la population sur le territoire du CLD, celle-ci se concentre à l'intérieur des périmètres urbains des anciennes villes qui composent Saguenay. Ainsi, les périmètres urbains de Chicoutimi, de Jonquière et de La Baie constituent les principales concentrations de la population alors qu'à l'extérieur de ces noyaux, l'habitat est dispersé le long des cours d'eau et des rangs en milieu agricole.

Au plan de la variation de la population, pendant la période comprise entre 1976 et 1996, nous observons une augmentation de 7 % pour l'ensemble des municipalités qui composent Saguenay comparativement à 6,5 % pour la région et 14,5 % pour le Québec. Cette situation se transforme en une diminution de la population, pour la période 1996-2001, alors que Saguenay enregistre une perte de 3,5 % comparativement à la région qui

voit sa population diminuée de 2,9% alors que la celle du Québec ne s'accroît que d'un maigre 1,4 %. La diminution enregistrée par Saguenay entre 1996 et 2001 n'est pas une situation unique car 58 MRC connaissent le même sort dont l'ensemble des MRCs de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine, de l'Abitibi-Témiscamingue de même que plusieurs MRCs de la région de Québec, de la Mauricie et de l'Outaouais.

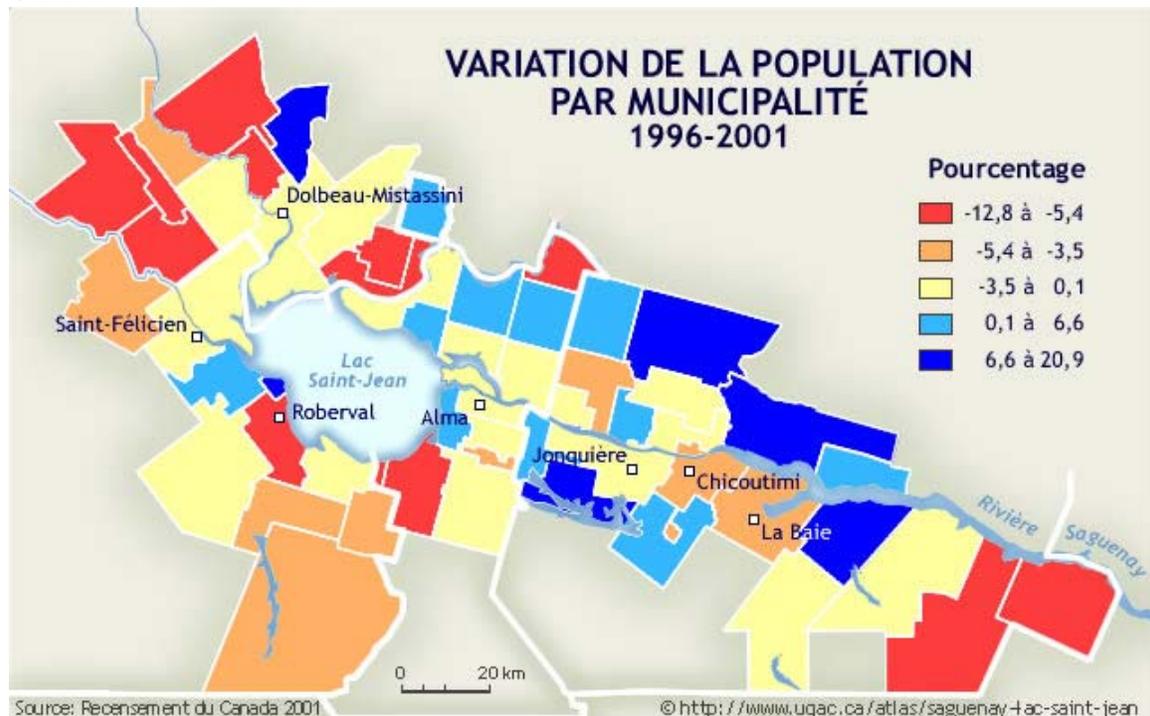
Tableau 1 Évolution de la population 1976 à 2001

Territoire	Population 2001	Population 1996	Population 1976	Croissance 76-96	Croissance 96-01
Saguenay	147 975	153 495	143 314	7 %	-3,5 %
Région 02	278 180	286 615	268 973	6,57 %	-2,9 %
Québec	7 410 504	7 138 795	6 234 445	14,5 %	1,4 %

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1976, 1996, 2001, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

À l'échelle de la région, il existe des nuances intéressantes à mentionner (voir carte 4). En effet, même si Saguenay connaît une diminution de sa population, à l'intérieur de son territoire, il existe des variations. Ainsi, les anciennes municipalités de Shipshaw, de Laterrière et de Lac-Kénogami ont connu des hausses. Ces trois secteurs de Saguenay bénéficient d'une croissance démographique en raison du phénomène de l'émergence des banlieues, de l'accroissement des travailleurs navetteurs et de la conversion des résidences secondaires en habitation permanente. Enfin, en plus de Saguenay qui connaît une diminution de sa population, nous retrouvons dans cette situation les villes de Dolbeau-Mistassini, Alma, Roberval et Saint-Félicien de même qu'une majorité des municipalités.

Carte 4

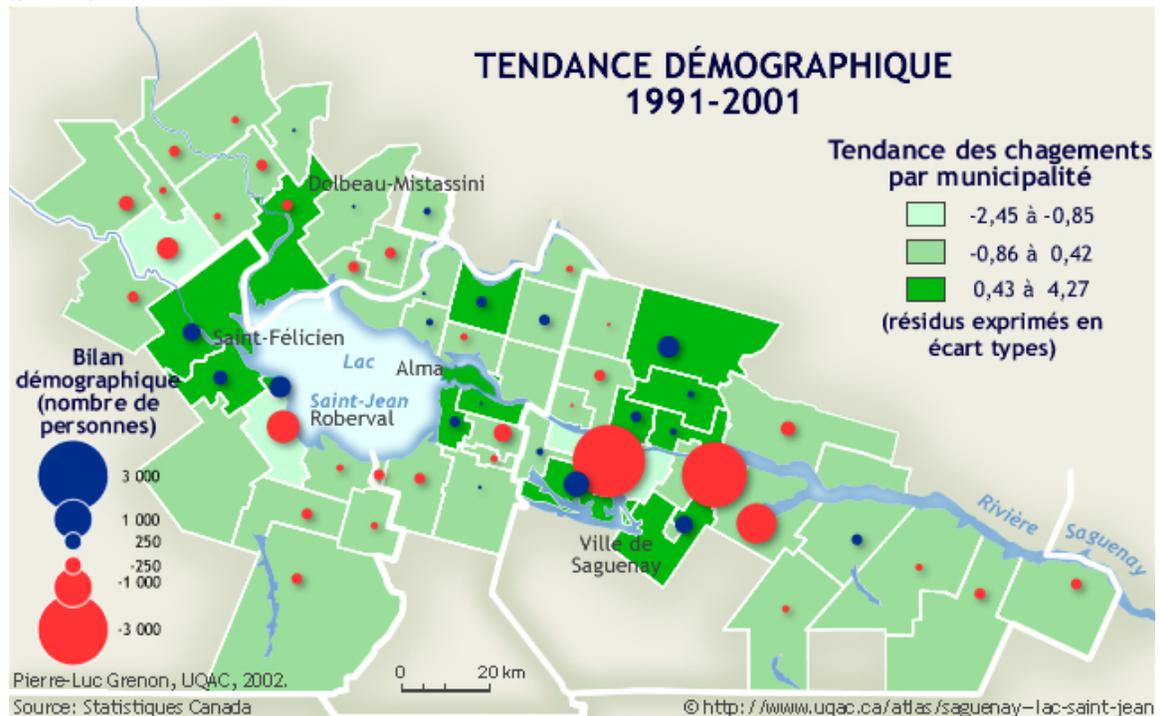


2.2 Tendence démographique

La section précédente présente la variation quantitative de la population en utilisant le pourcentage de variation de la population entre deux moments dans le temps. Cette méthode est valable lorsque les données sont relativement homogènes. Cependant, lorsqu'elles présentent des extrêmes entre la population des grands centres et celle des petits villages, les pourcentages donnent l'impression d'une plus grande variation dans les petits villages. Afin de mieux comprendre la variation de la population de chaque centre urbain et de chacune des municipalités de la région, nous avons établi un modèle basé sur l'analyse de régression. Ce modèle permet de définir une tendance générale de la croissance de la population entre 1991 et 2001 pour l'ensemble des centres urbains et des municipalités de la région. Par la suite, il est possible d'estimer quelle aurait été la population de chaque municipalité si elle avait suivi la tendance générale.

La carte 5 (tendance démographique) nous montre que les villes de Jonquière, Roberval et Normandin ont eu un rythme de changement plus lent que la tendance générale. La majorité des municipalités de même que Chicoutimi et La Baie suivent de près la tendance générale. Enfin, Dolbeau-Mistassini, Saint-Félicien et Alma de même que neuf municipalités ont connu un rythme de changement plus rapide que la tendance générale.

Carte 5



Si l'on regarde de plus près la situation qui concerne le territoire du CLD de Saguenay, on peut voir que les différents secteurs (anciennes villes et municipalités) connaissent des rythmes d'évolution différents. En effet, pour la période de 1991 à 2001, Jonquière, Chicoutimi et La Baie ont vu leur population décroître mais pas toutes au même rythme.

C'est à Jonquière que le changement a été le plus négatif. Selon le modèle, sa population en 2001 aurait dû être de 55 455 personnes alors qu'elle n'atteignait que 54 842. À La Baie, l'écart entre la population estimée et réelle est de -210 personnes (19 940 personnes alors que le modèle prévoyait 20 150). Dans le cas de Chicoutimi, la population réelle est de 60 008 alors que la population estimée est de 59 983. La diminution de la population à Chicoutimi a été plus lente que la tendance générale.

Tableau 2 Tendence de la population sur le territoire du CLD

	Population 1991	Population 1996	Population 2001	Population estimée 2001
Jonquière	57 933	56 503	54 842	55 455
La Baie	20 995	21 057	19 940	20 150
Chicoutimi	62 760	63 061	60 008	59 983
Canton-Tremblay	3 535	3 665	3 579	3 462
Shipshaw	2 768	2 858	2 878	2 729
Laterrière	4 690	4 815	4 969	4 566
Lac-Kénogami	1 374	1 517	1 834	1 397

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1991, 1996, 2001, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

En ce qui concerne les municipalités de Shipshaw, Canton-Tremblay, Lac-Kénogami et Laterrière, elles ont toutes connu des changements qui leur permettent de se maintenir au-dessus de la tendance générale. Selon le modèle, elles auraient dû diminuer en bas du niveau de 1991. Ainsi, Shipshaw, Lac-Kénogami et Laterrière ont connu une progression de leur population entre 1991 et 1996 et 2001. Dans le cas de Canton-Tremblay, celle-ci a connu un déclin en 1996 et 2001.

2.3 Les groupes d'âge

Depuis plusieurs années, nous pouvons observer une tendance au vieillissement de la population du Québec. Cette situation est aussi observable à Saguenay. Entre 1986 et 2001, le pourcentage de la population du CLD âgée de 65 ans et plus est passé de 7,4 % à 13 %. Quant aux jeunes, de 0 à 14 ans, des 23,5 % du total qu'ils occupaient en 1986, ils n'en représentaient plus que 16,9 %. La tendance devrait s'accroître avec la conjugaison de la baisse de la natalité avec le vieillissement des baby-boomers qui viendront rejoindre la cohorte des 65 ans et plus d'ici quelques années.

Tableau 3 Les groupes d'âge 1986-2001

Année	1986	1986	1986	1991	1991	1991	1996	1996	1996	2001	2001	2001
Lieu	Saguenay	Région	Québec									
0 - 4	11 115	22 570	431 910	9 760	18 830	445 340	8 960	17 030	455 415	6 755	13 265	381 915
5 - 9	13 330	26 400	270 310	11 225	22 465	448 695	9 735	19 050	456 945	8 710	16 885	461 999
10 -14	11 195	22 010	438 820	13 380	26 135	484 140	11 155	22 430	459 825	9 555	18 640	462 852
15 -19	10 850	21 110	475 505	11 140	21 310	451 230	13 345	25 770	494 350	10 835	21 525	466 290
20 -24	13 520	25 830	585 425	9 390	16 985	474 505	9 635	17 795	450 860	10 520	19 745	511 532
25 -34	29 145	54 080	1 197 720	27 415	50 405	1 240 945	20 540	38 130	1 091 395	15 940	29 440	995 067
35 -44	22 570	40 690	983 165	26 075	47 135	1 134 365	28 305	52 105	1 239 630	25 945	48 850	1 280 513
45 -54	15 315	28 115	685 605	17 695	32 100	807 820	21 195	38 340	975 995	24 425	44 825	1 122 927
55 -64	13 295	23 895	613 370	13 705	25 275	637 995	13 810	25 885	650 905	15 975	29 865	766 542
65 -74	7 710	13 730	407 515	9 465	16 935	473 060	10 905	19 650	519 680	11 615	21 480	543 920
75 et plus	3 550	6 680	243 125	4 695	8 580	297 865	5 910	10 430	341 025	7 700	13 660	416 947
Total	151 595	285 110	6 332 470	153 945	286 155	6 895 960	153 495	286 615	7 138 795	147 975	278 180	7 410 504

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1986, 1991, 1996, 2001, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

2.4 L'exode des jeunes

Bien que le territoire du CLD de Saguenay exerce un réel effet polarisateur grâce entre autres à la présence d'infrastructures diversifiées, elle n'a pu retenir l'ensemble de sa jeunesse. C'est ainsi que depuis plusieurs années, le territoire est affecté par le phénomène de l'exode des jeunes. À titre d'exemple, si l'on suit l'évolution de la cohorte des 15-24 ans en 1971, on s'aperçoit que cette cohorte, 30 ans plus tard, passe de 31 750 à 24 425 personnes.

Tableau 4 Exode des jeunes 15-24 à 45-54

Année	1971	1991	2001
Groupe d'âge	15-24	35-44	45-54
Chicoutimi	12 210	10 285	9 965
Jonquière	14 080	9 635	9 070
La Baie	4 250	3 300	3 015
Lac-Kénogami	60	230	360
Laterrière	470	885	825
Shipshaw	350	595	575
Canton-Tremblay	330	625	615
Saguenay	31 750	25 555	24 425

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1971, 1991, 2001, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

2.5 Les perspectives démographiques

Selon l'Institut de la statistique du Québec, l'ensemble la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean subira des pertes d'effectif dans les années à venir. De tout près de 291 000 en 1996,

elle passerait à 276 000 en 2011 et à 255 000 en 2026. Dans le cas de la RMR de Chicoutimi-Jonquière, on parle d'une diminution de 6,1 % de 1996 à 2011 et de 7,8 % de 2011 à 2026. D'ici 2026, la RMR de Chicoutimi-Jonquière perdra 22 000 habitants. En fait, autour de l'an 2005, la RMR de Chicoutimi-Jonquière passera du 4^{ème} au 5^{ème} rang des agglomérations urbaines du Québec, derrière Sherbrooke. Vers 2028, la RMR de Trois-Rivières deviendra la 5^{ème} agglomération québécoise reléguant Chicoutimi-Jonquière au 6^{ème} rang.

Tableau 5 Projection de population de quelques RMR québécoises de 1996 à 2026

RMR	Population		
	1996	2011	2026
Chicoutimi-Jonquière	163 000	153 000	141 000
Trois-Rivières	142 000	143 000	139 000
Sherbrooke	150 000	162 000	167 000

Source : Institut de la statistique du Québec, Évolution projetée de la population régionale du Québec selon le scénario A de référence, 2000

De plus, le nombre de personnes de 65 ans devrait s'accroître considérablement. En 1996, on comptait 56 personnes âgées pour 100 jeunes de 0 à 14 ans. En 2026, ce nombre devrait passer autour de 253 personnes âgées pour le même nombre de jeunes. En 2026, la RMR de Chicoutimi-Jonquière présentera l'une des plus vieilles populations au Québec puisque le ratio moyen projeté est de 178 pour 100.

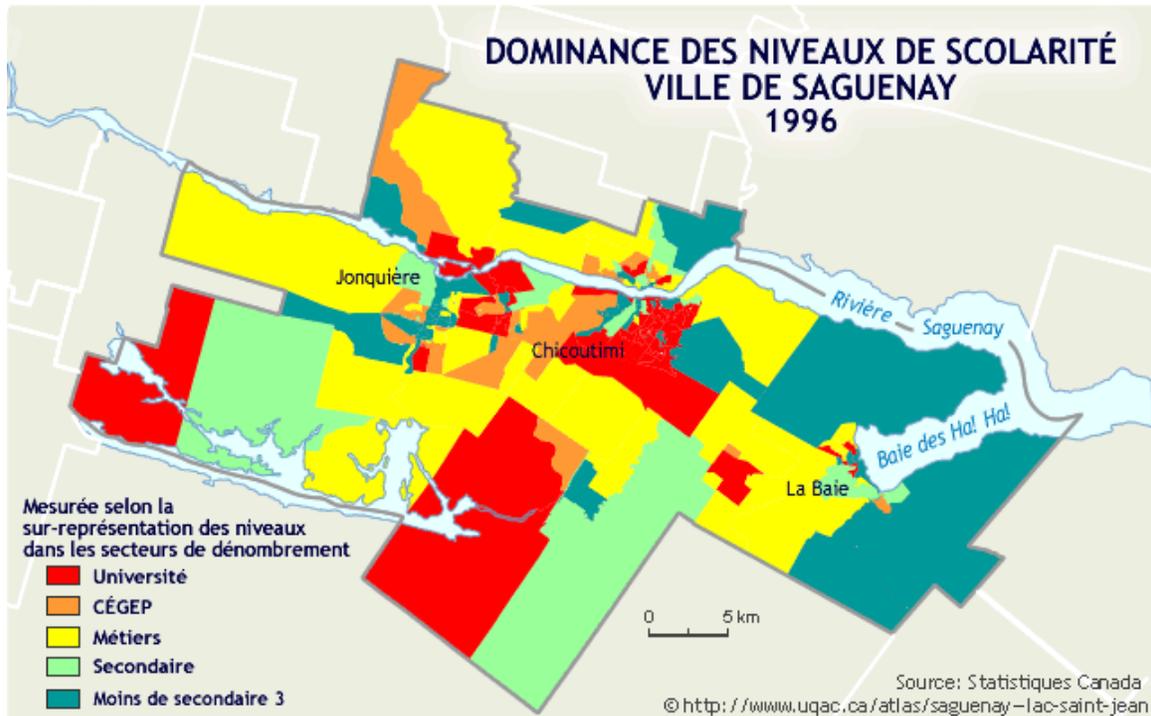
Deux causes expliquent de tels pronostics démographiques : la dénatalité et l'exode des jeunes. Premièrement, la dénatalité est un phénomène qui est remarquable non seulement au Saguenay, mais aussi dans tous les pays industrialisés. Les familles modernes ont beaucoup moins d'enfants que par le passé. Deuxièmement, l'exode des jeunes diminue les effectifs de personnes en mesure de se reproduire, nous privant de l'apport des enfants qu'ils auront dans le futur.

2.6 La scolarité

Parmi les caractéristiques qui nous permettent de mieux cerner le profil d'une population, nous retrouvons la scolarité. Le niveau de celle-ci a un impact majeur sur le niveau de spécialisation des emplois occupés par la collectivité de même que sur la capacité de prise en main de celle-ci.

Dans l'ensemble, le niveau de scolarité atteint par la population du territoire du CLD de Saguenay est semblable à la situation observée au Québec (voir tableau 6). Nous remarquons cependant que le pourcentage de personnes n'ayant pas atteint un secondaire 3 est légèrement inférieur à la moyenne régionale et québécoise. Pour les personnes qui ont atteint au moins la 9^e année, la situation est supérieure au taux québécois mais inférieure au taux régional. En ce qui concerne le niveau des écoles de métiers, on remarque alors un taux plus élevé au Saguenay et dans la région que dans l'ensemble du Québec. Il en va de même pour le nombre de personnes qui ont fréquenté le CÉGEP.

Carte 6



Finalement, la proportion de personnes ayant complété des études universitaires est légèrement plus faible que la moyenne du Québec mais supérieur à celle de la région.

Tableau 6 La scolarité sur le territoire du CLD de Saguenay

Territoire	Personne de plus de 15 ans		Secondaire 3 (inférieure à la 9 ^e année)		Secondaire (9 ^e année à 13 ^e année)		Métier		CÉGEP		Études universitaires	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Saguenay	122 070		17 910	14,6	43 170	35,4	9 800	8,0	30 435	25,0	20 745	17,0
Région	224 865		38 790	17,3	84 400	37,5	17 560	7,8	52 195	23,2	31 915	14,2
Québec	5 666 715		1 023 710	18,1	1 980 115	34,9	253 455	4,4	1 264 220	22,4	1 144 515	20,2

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

Les plus grandes différences dans le niveau de scolarité se situent dans la répartition à l'intérieur du territoire même du CLD. Plusieurs facteurs sont en cause pour expliquer cette distribution. Notons tout d'abord l'accessibilité directe à des établissements d'enseignements comme les centres de formations professionnelles, les cégeps et les universités. De plus, l'accès pour la population à des emplois qualifiés influence le niveau de scolarité atteint par les jeunes dans une municipalité. Ainsi, les arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière bénéficient chacune de la présence d'un établissement d'étude collégiale. De plus, la présence d'une constituante de l'Université du Québec

dans l'arrondissement de Chicoutimi offre la possibilité d'études supérieures. Ces établissements favorisent la rétention de la main-d'œuvre spécialisée autour de ce pôle.

Afin de mieux comprendre la répartition de la scolarité à l'intérieur du territoire du CLD, nous avons cartographié quel était le niveau dominant dans chacun des secteurs de dénombrement (voir carte 6). L'information indique que le niveau universitaire se retrouve dans 25,4 % des secteurs, que le niveau cégep est dominant dans 12,2 % des secteurs, que les métiers dans 19 %, le niveau secondaire dans 11,7% et le niveau secondaire 3 dans 24,4 %.

Tableau 7 Dominance des niveaux de scolarité à Saguenay

Niveaux	Nombre de secteurs sur 205
Universitaire	52 (25,4%)
Cégep	25 (12,2%)
Métier	39 (19,0%)
Secondaire	24 (11,7%)
Secondaire 3	50 (24,4%)
N.D.	15 (7,3%)

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

En gros, on retrouve les aires où domine le niveau universitaire dans les zones bâties des anciennes villes de Chicoutimi et de Jonquière (là justement où se situent l'université et les centres de recherche). Trois exceptions apparaissent: deux grands secteurs en milieu rural aux extrémités du lac Kénogami (sans doute en raison de la venue de professionnels et de nouveaux retraités) et un isolat plus petit correspondant à la base militaire de Bagotville.

Le niveau cégep est compris presque toujours entre les anciennes villes de Chicoutimi et de Jonquière. Le niveau métier prend la forme d'une couronne immédiatement à l'extérieur de l'espace bâti. Les niveaux secondaire et secondaire 3 apparaissent à la fois dans la ceinture périphérique rurale et agricole et dans les vieux quartiers urbains.

Bref, l'organisation de la dominance des niveaux de scolarité peut se résumer ainsi: il existe un gradient qui indique que la population est plus instruite à mesure que l'on se rapproche du centre des villes. Par ailleurs, deux exceptions demeurent puisqu'il y a des zones (vieilles) de population moins instruites dans les centres et des zones plus instruites dans des milieux plus sauvages.

Soulignons que la quasi-totalité de la population est francophone, soit environ 98,5 %. Cette caractéristique est à l'origine d'un fort courant identitaire au sein de la population. Cependant, elle peut aussi avoir comme conséquence un isolement relatif par rapport au contexte nord-américain. Avec la mondialisation des marchés, la maîtrise de plus d'une langue demeure l'un des meilleurs atouts afin de profiter des possibilités que cette tendance nous offre.

3.0 L'économie

3.1 Les bases de l'économie régionale

Nous pouvons décortiquer l'économie en trois grands secteurs : le secteur primaire, qui fait référence à l'exploitation des ressources et à l'industrie agricole ; le secteur secondaire, qui regroupe les industries manufacturières et la construction ; et le secteur tertiaire, qui est lié aux services. Dans l'ensemble du territoire du CLD de Saguenay, la proportion des différents secteurs est semblable à l'ensemble du Québec.

Tableau 8 Répartition des grands secteurs économiques en 1996

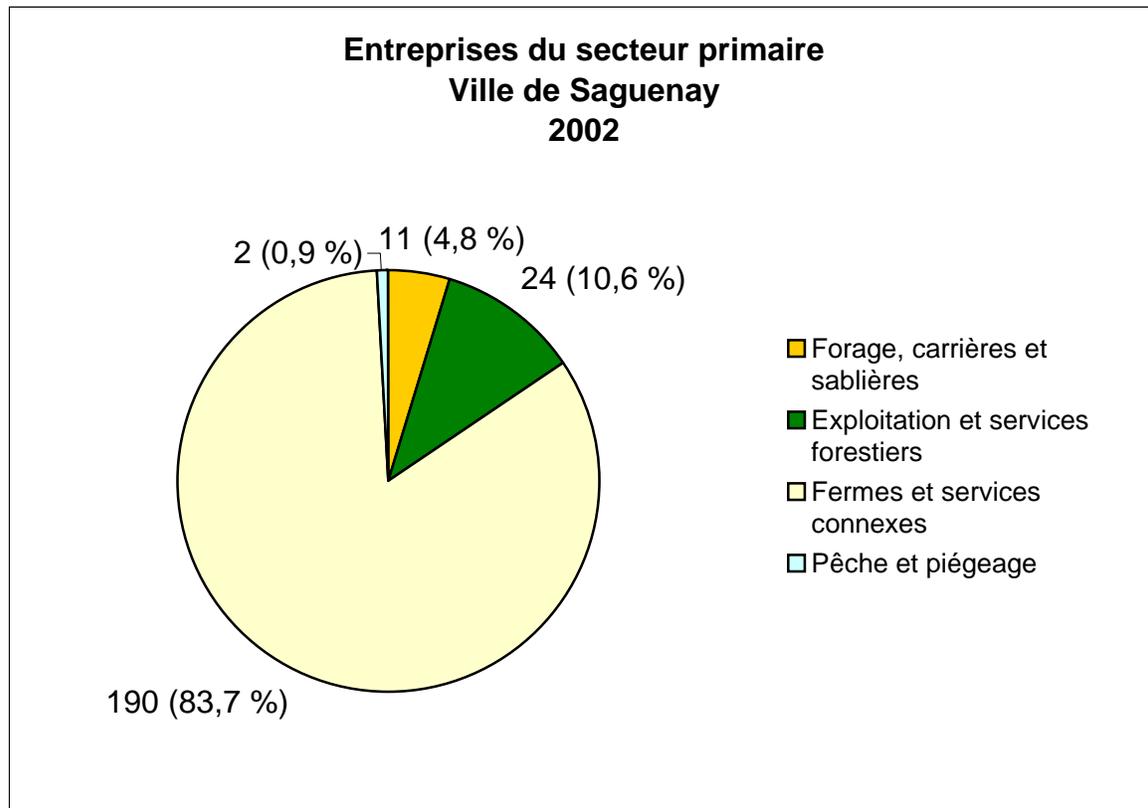
Municipalité	Population âgée de 15 et plus ayant travaillé depuis le 1er janvier 1995 selon les secteurs économiques						
	Tous les secteurs	Secteur primaire	%	Secteur secondaire	%	Secteur tertiaire	%
Saguenay	66 820	1 690	2,6	13 590	20,3	51 475	77,1
Région	122 890	7 515	6,1	26 330	21,5	88 995	72,4
Québec	3 378 040	125 205	3,7	744 390	22,0	2 508 445	74,3

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

3.2 Le secteur primaire à Saguenay

Bien que Saguenay représente la ville la plus peuplée de la région, elle possède, de par l'étendue de son territoire agricole, un milieu encore structuré par la présence de nombreuses fermes. En effet, en 2002, les fermes (tous types confondus) représentent 168 entreprises sur un total de 236 que compte le secteur primaire de la ville. Pour l'ensemble de la région, le secteur agricole offre une contribution non négligeable à l'activité régionale avec des revenus de vente s'élevant à 220 millions de dollars en 2001, soit 4,5 % de l'ensemble du Québec. L'industrie laitière occupe la plus importante place tant au niveau du nombre d'entreprises (523) que des revenus de vente (57,1 %). Mentionnons enfin que Saguenay compte 18,9 % des entreprises du primaire qui oeuvrent dans la région.

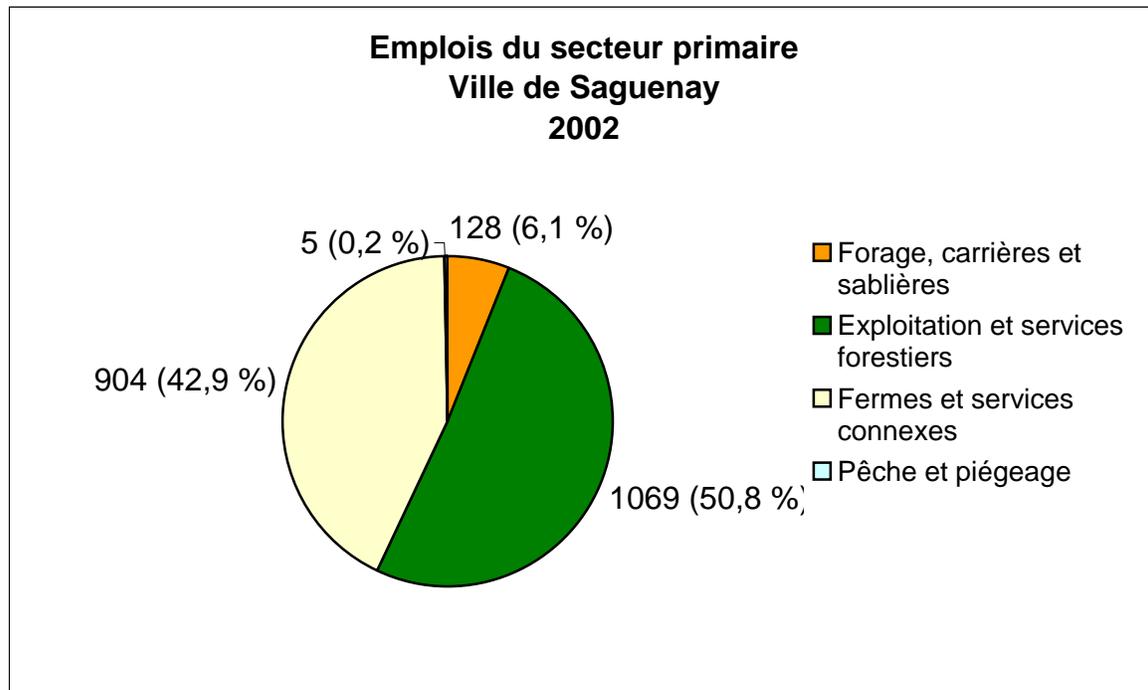
Graphique 1



Source : Développement des Ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

Le secteur primaire procure 2 106 emplois en 2002 à la population de Saguenay. Cette ville compte 19,8 % des emplois du secteur primaire régional. Plus particulièrement, les entreprises liées à l'exploitation forestière et aux services forestiers qui concentrent 50,8 % des emplois (1 069) du secteur. En ce sens, Saguenay ne diffère pas de la situation qui prévaut dans la région avec 56 % des emplois rattachés à l'exploitation forestière et aux services forestiers. Il ne faut pas se surprendre si ce secteur emploie autant de travailleurs puisqu'il doit soutenir, à l'échelle régionale, 56 usines de sciage et rabotage (4 306 emplois) et 5 usines de pâtes et papiers (2 885). La présence de toute cette activité de production et de transformation de la ressource ligneuse s'appuie sur la plus importante forêt (publique et privé) du Québec qui livre 21 % des volumes de bois récoltés dans la province.

Graphique 2



Source : Développement des Ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

3.3 Le secteur secondaire à Saguenay

Historiquement, une forte présence de l'industrie manufacturière et de la construction était un indice de bonne santé économique quoique depuis quelques années, les activités du tertiaire dit « moteur » sont également créatrices de richesses.

La plus importante agglomération de la région regroupe, en 2002, 400 entreprises manufacturières (51 % du total régional) qui emploient 12 990 employés (56,7 % du total régional). En ce qui concerne la construction, on y trouve 357 entreprises qui emploient 5 825 travailleurs.

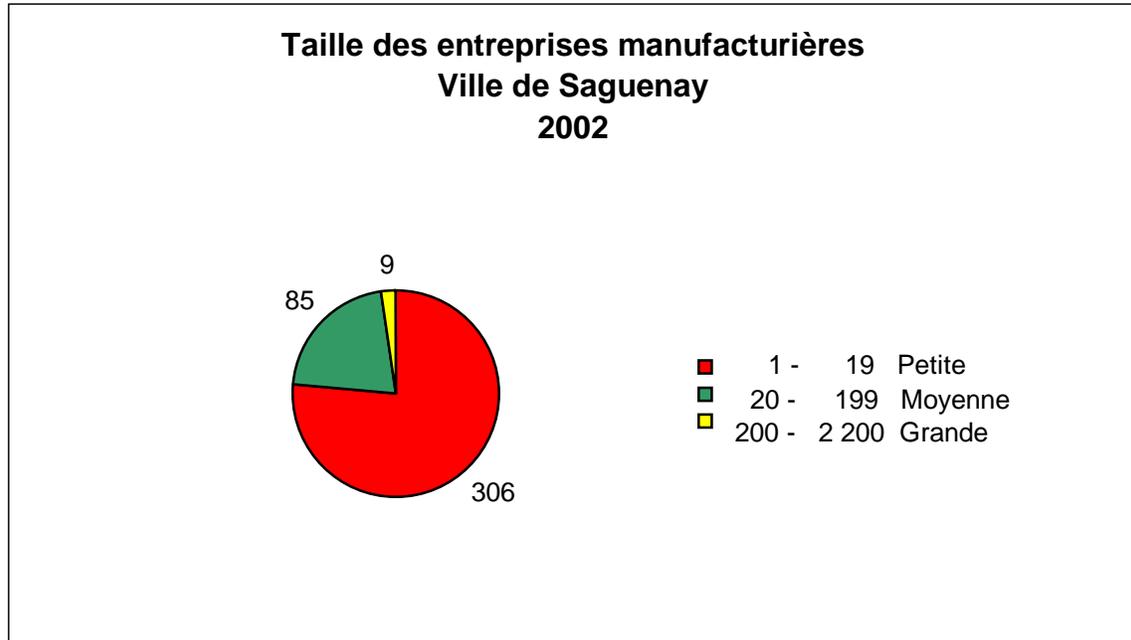
Tableau 9 Nombre d'entreprises et d'employés qui oeuvrent dans le secondaire (excluant la construction) par municipalité

Municipalité	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés
Saguenay	400	12 990
Alma	76	2 182
Dolbeau-Mistassini	49	1 316
Roberval	34	871
Saint-Félicien	37	850
Normandin	21	361
Métabetchouan–Lac-à-la-Croix	12	349
Saint-Bruno	12	603
Saint-Prime	12	500
Saint-Ambroise	11	79
Albanel	8	12
Saint-Fulgence	8	255
Saint-Honoré	8	216
La Doré	7	180
Mashteuiatsh	7	143
Chambord	6	345
Girardville	6	199
Saint-Nazaire	6	331
Ferland-et-Boilleau	5	32
Hébertville-Station	5	44
Petit-Saguenay	5	52
Hébertville	4	47
Lac-Bouchette	4	40
L'Anse-Saint-Jean	4	8
Sainte-Monique	4	132
Larouche	3	88
Péribonka	3	4
Sainte-Jeanne-d'Arc	3	6
Sainte-Rose-du-Nord	3	7
Saint-François-de-Sales	3	91
Saint-Thomas-Didyme	3	143
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2	204
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	2	40
Saint-David-de-Falardeau	2	86
Saint-Gédéon	2	34
Bégin	1	42
Lamarche	1	5
Saint-Edmond	1	1
Sainte-Hedwidge	1	4
Saint-Ludger-de-Milot	1	100
Saint-Stanislas	1	1
Labrecque	0	0
Notre-Dame-de-Lorette	0	0
Rivière-Éternité	0	0
Saint-Augustin	0	0
Saint-Charles-de-Bourget	0	0
Saint-Eugène-d'Argentenay	0	0
Saint-Félix-d'Otis	0	0
Saint-Henri-de-Taillon	0	0

Source : Développement des ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

Saguenay concentre le plus grand nombre d'entreprises manufacturières dans chacune des catégories de taille. En effet, on y retrouve 306 entreprises de petite taille ce qui représente 50 % du total régional des entreprises de cette taille, 85 entreprises de taille moyenne (53 %) et 9 entreprises de grande taille (47 %).

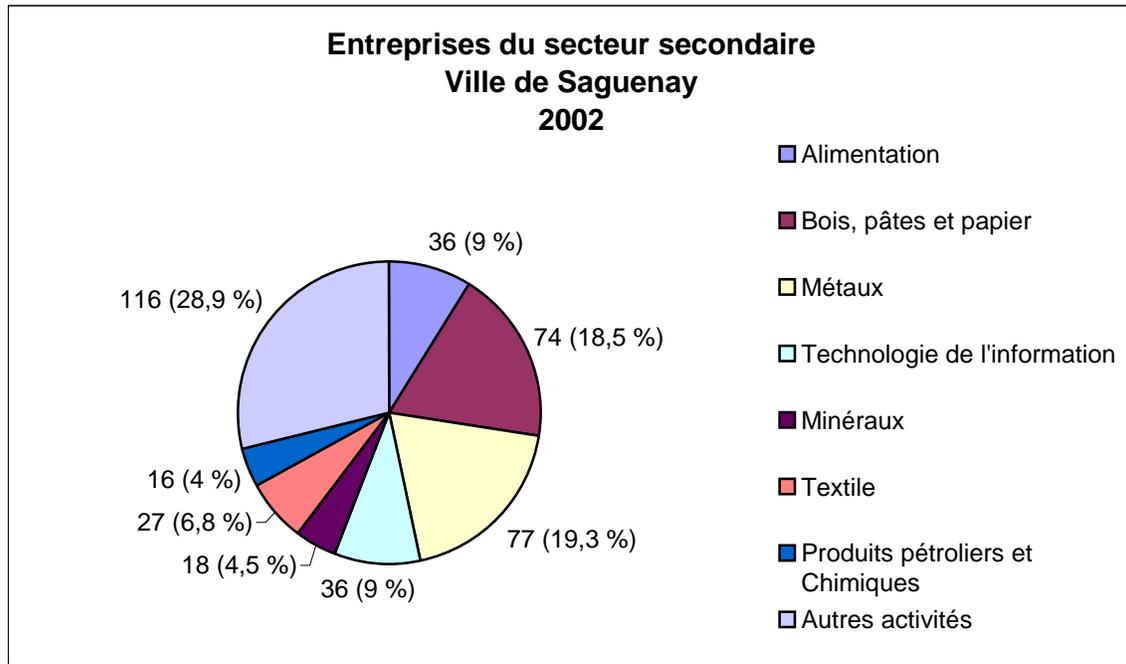
Graphique 3



Source : Développement des ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

La nouvelle entité municipale de Ville de Saguenay représente le centre urbain le plus doté en entreprises. En effet, ce centre urbain accueille 400 entreprises réparties dans les 8 principaux groupes d'activités. On y retrouve 18,5 % des entreprises qui œuvrent dans la transformation du bois et des pâtes et papiers, 9 % des entreprises d'alimentation, 19,3 % des entreprises de transformation des métaux, 9 % des entreprises qui fournissent des services informatiques, 6,8 % des entreprises de textile, 4 % des entreprises qui fabriquent des produits pétroliers ou chimiques, 4,5 % des entreprises qui fabriquent des produits minéraux et 28,9 % qui œuvrent dans une douzaine d'autres activités.

Graphique 4

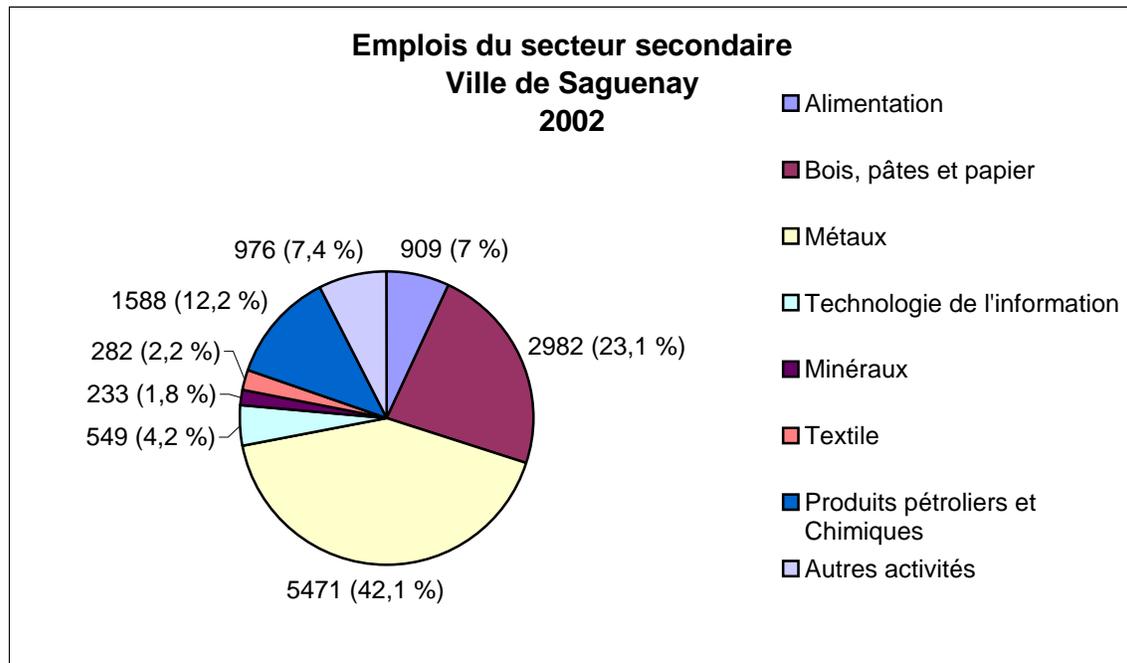


Source : Développement des ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

Saguenay représente dorénavant le centre urbain le plus doté en entreprises, cette situation se reflète sur le nombre d'emplois. En effet, ce centre urbain regroupe 12 990 emplois (56 %) réparties dans les 8 principaux groupes d'activités. Outre les emplois associés aux autres activités, ce sont les emplois dans le groupe de la transformation des métaux (19,3 %) qui dominent la structure suivie par ceux présents dans le groupe de la transformation du bois et des pâtes et papiers (18,5 %). Cette situation s'explique par la présence à l'intérieur des limites de Ville de Saguenay de la majorité des papeteries et de la quasi-totalité (une fait exception) des alumineries.

Le développement de l'économie du secteur du CLD de Saguenay est soutenu depuis plusieurs décennies par la présence de l'industrie de l'aluminium de première fusion ainsi que par l'industrie du bois (récolte, scieries, pâtes et papiers) (voir carte 2). De plus, les arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière possèdent plusieurs établissements administratifs et gouvernementaux de nature régionale.

Graphique 5



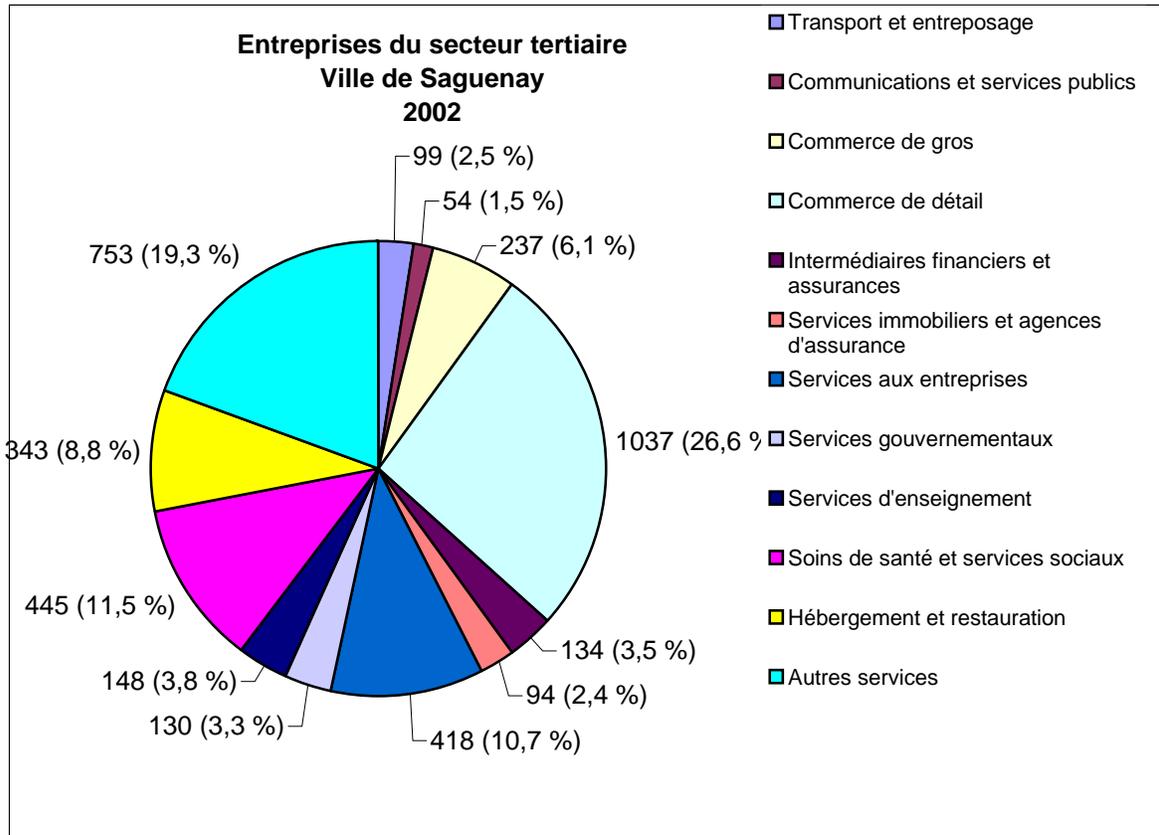
Source : Développement des ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

3.4 Le secteur tertiaire à Saguenay

Le secteur tertiaire, tant à Saguenay que dans la région, regroupe à la fois le plus grand nombre d'entreprises et d'employés en 2002. En effet, on compte à Saguenay 3 892 entreprises et 54 592 travailleurs ce qui représente respectivement 47,5 % des 8 187 entreprises régionales et 61 % des 89 474 travailleurs.

À l'intérieur de Saguenay, les entreprises du tertiaire se répartissent en 12 secteurs d'activité. Parmi ces secteurs, c'est le commerce de détail qui domine avec 26,6 % des entreprises comme le montre bien le graphique suivant. En plus de ce secteur, quatre autres secteurs dominent avec plus de 300 entreprises, soit les autres services, les soins de santé et les services sociaux, les services aux entreprises de même que l'hébergement et la restauration. Nous retrouvons donc 2 996 entreprises dans cinq secteurs d'activité soit 77 % des entreprises de la ville.

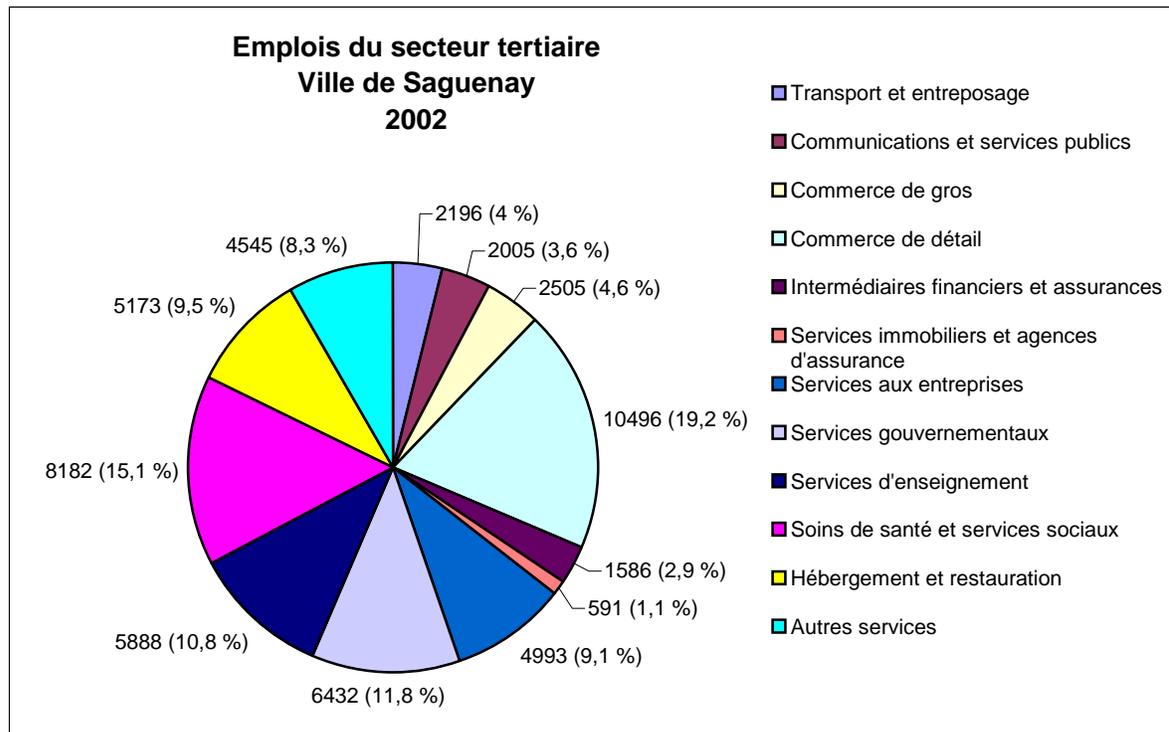
Graphique 6



Source : CLD de Saguenay, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

En ce qui concerne les emplois, le graphique suivant montre que les écarts entre les secteurs sont moins grands que ce qui existe dans les entreprises. Tout de même, c'est le secteur du commerce de détail qui emploie le plus de travailleurs avec un total de 10 496, soit 19,2 %. En plus de figurer parmi les secteurs qui ont le plus grand nombre d'entreprises, les autres services, les soins de santé et les services sociaux, les services aux entreprises de même que l'hébergement et la restauration sont également parmi les plus grands employeurs du tertiaire. Il existe deux exceptions, ce sont les secteurs des services gouvernementaux et des services d'enseignement qui regroupent respectivement 6 432 et 5 888 travailleurs

Graphique 7



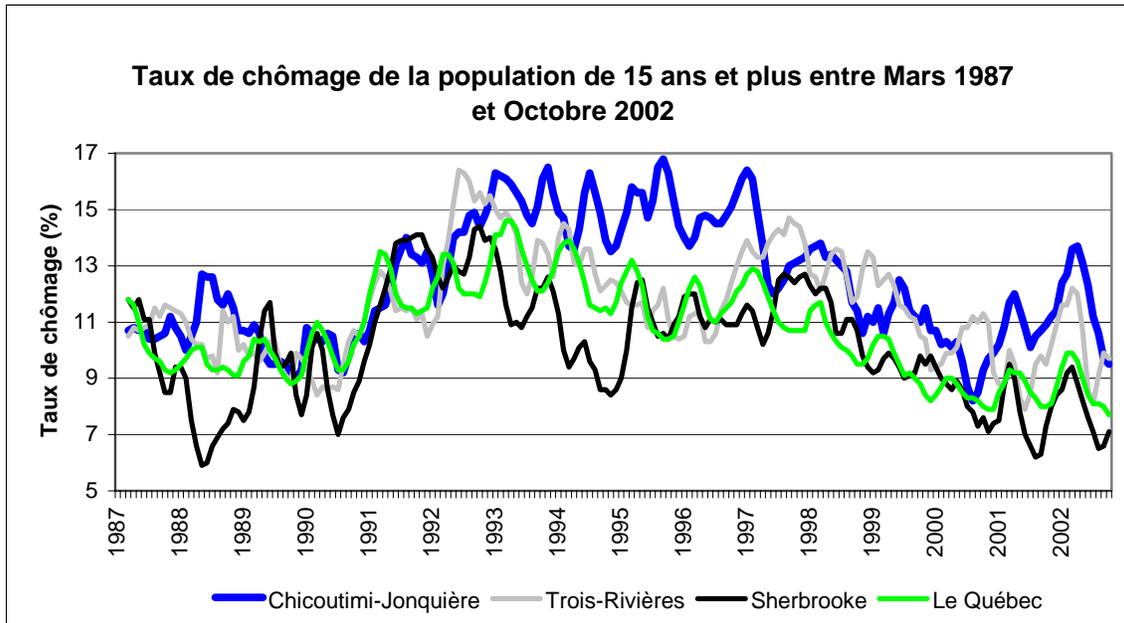
Source : CLD de Saguenay, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

3.5 Le taux d'activité et le taux de chômage

La région du Saguenay vit une problématique depuis plusieurs années au niveau du manque d'emploi. Cette problématique se reflète dans un taux de chômage plus élevé que dans l'ensemble du Québec. Notons que le taux de chômage au Québec est lui-même plus élevé que la moyenne canadienne. D'ailleurs, la RMR de Chicoutimi-Jonquière a été longtemps la championne du palmarès des régions métropolitaines canadiennes de plus de 100 000 habitants où le taux de chômage est le plus élevé. Cependant, si on la compare avec l'ensemble des municipalités du Québec en 1996, elle se situe au 636^{ième} rang sur un total de 1 468. Au Canada, elle se situe au 2 089^{ième} rang.

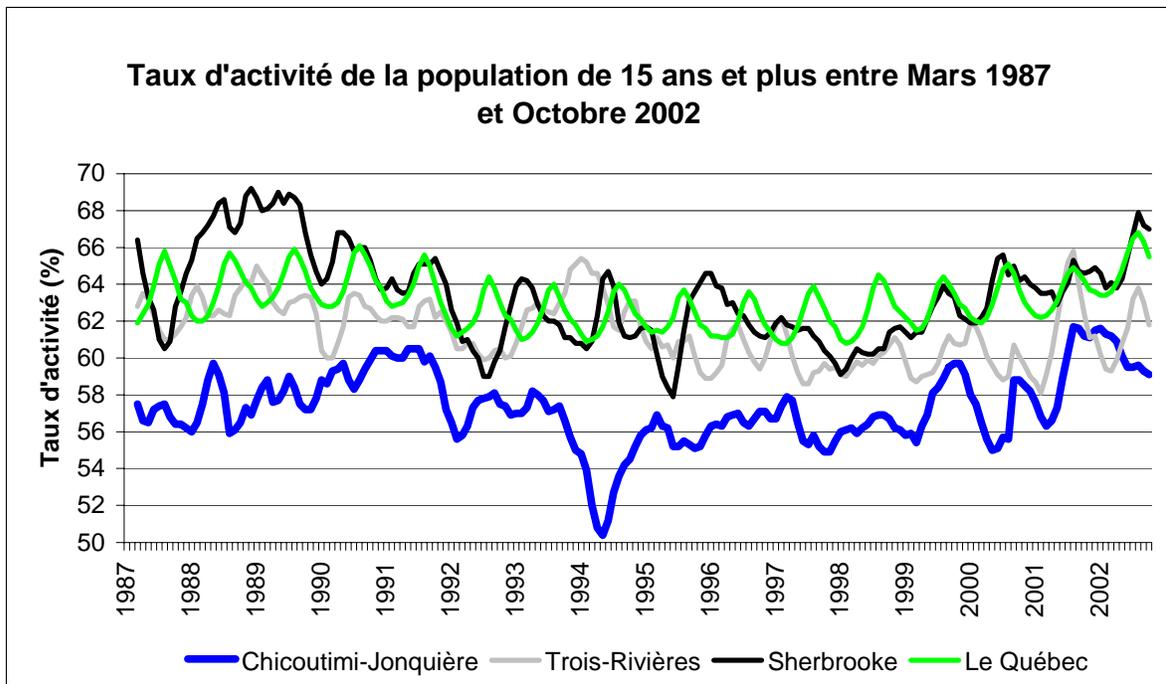
Cependant, la problématique de l'emploi ne s'observe pas seulement par le taux de chômage, mais aussi dans un faible taux d'activité de la population. Une situation que l'on observe bien dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière si on la compare à des régions métropolitaines semblables comme Trois-Rivières et Sherbrooke.

Graphique 8



Source : Développement des ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

Graphique 9



Source : Développement des ressources humaines Canada, Compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002.

Il faut cependant noter que depuis 1998 (démarrage du chantier de construction de l'Aluminerie Alcan à Alma), les investissements et le taux d'emploi se sont notablement accrus et que le nombre de personnes qui bénéficient de la sécurité du revenu a diminué de manière significative. Depuis la fin de la construction de ce chantier en automne 2001, la situation est revenue à la tendance observée auparavant.

3.6 La restructuration industrielle des années 80 et 90

Au cours des années 80 et 90, les grandes entreprises présentes sur le territoire du CLD de Saguenay, comme un peu partout dans le monde occidental, ont effectué des restructurations au niveau de leur personnel afin de diminuer leurs coûts et ainsi faire face à la mondialisation des marchés. Par exemple, dans le secteur de l'aluminium de première fusion, on comptait 9 269 emplois en 1980 au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Vingt-deux ans plus tard, ce nombre était passé à 3 990, soit une diminution de 57 %. Malgré tout, l'Alcan demeure le plus grand employeur de la région. En plus de ces 4 alumineries, elle opère 5 usines complémentaires qui emploient 1 671 personnes. Elle fournit 24,7 % de tous les emplois manufacturiers de la région. De toutes les usines de l'Alcan, seule l'usine d'Alma ne se retrouve pas sur le territoire du CLD de Saguenay. Ainsi on retrouve sur le territoire de Saguenay 3 alumineries et 5 usines complémentaires pour un total de 4 886 travailleurs.

En ce qui concerne le secteur des pâtes et papiers, la modernisation des usines a entraîné une diminution du nombre d'emplois. En 1981, ce secteur embauchait 2 545 personnes à Saguenay. En 2002, on n'en comptait plus que 1 763. La diminution dans ce secteur est de 30,7 %. Ce secteur industriel constitue pour la région une source importante d'emplois avec 7 usines qui font travailler 3 088 personnes, soit 13,5 % des emplois manufacturiers.

Paradoxalement, toutes ces pertes d'emplois ont été accompagnées d'une augmentation de la productivité des usines. On peut donc conclure que ces pertes d'emplois n'ont pas été causées par un ralentissement de ces secteurs économiques, mais plutôt par de profonds changements technologiques qui ont permis à la base industrielle du Saguenay de demeurer mondialement compétitive dans ses créneaux de production.

3.7 L'entrepreneuriat

Historiquement, le développement du territoire a surtout été le fait de l'apport de capitaux extérieurs. La population a été habituée pendant de nombreuses années à une culture de grandes entreprises. Cependant avec la modernisation des usines et la diminution des emplois, la population n'a d'autre choix que d'assurer elle-même sa vitalité économique.

Selon l'étude « L'entrepreneuriat dans les régions administratives et leurs territoires MRC » produite par M. Marc-Urbain Proulx et Mme Nathalie Riverin, et reproduite au point 1.4, le territoire du CLD serait classé parmi les zones entrepreneuriales « d'activités intenses ». Cette dénomination implique qu'il s'agit d'un territoire où l'on retrouve à la fois un taux élevé de création et de fermeture d'entreprises.

Depuis quelques années déjà, plusieurs initiatives ont été mises de l'avant afin de soutenir la création de nouvelles PME dans le secteur de la transformation de l'aluminium. Par exemple, parmi celles-ci, on compte la création de programme de formation dans l'utilisation de l'aluminium, la reconnaissance fiscale associée à la « vallée de l'aluminium », la création du CQRDA et l'annonce récente de la mise sur pied au Saguenay d'une constituante du CNRC dédié à la transformation de l'aluminium dont la construction du bâtiment est amorcé sur le campus de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Une nouvelle technologie de séchage du bois à haute température nommée « Bois Perdure », est sur le point de faire une première percée en Amérique du Nord, plus précisément à l'Université du Québec à Chicoutimi, où d'ici peu, une infrastructure de recherche complète sera mise de l'avant. Les deux partenaires de cette entreprise, l'UQAC et la firme PCI Industries bénéficient d'une subvention du ministère de la Recherche de la Science et de la Technologie de 1,12 M \$. Le projet global représente un investissement de 2 233 000 \$ réparti sur cinq ans.

À l'UQAC, on mise sur une nouvelle dynamique entre des expertises institutionnelles développées dans des contextes différents. Ainsi, les domaines de la science du bois, du génie mécanique, de l'ingénierie des procédés industriels à haute température ainsi que de l'extraction et l'analyse des extractibles du bois vont joindre leurs efforts à ceux de la collectivité pour le développement de la valeur ajoutée et de la diversification des produits tirés de la forêt boréale.

À moyen terme, la disponibilité d'un tel four expérimental et d'une expertise universitaire chez nous représente une opportunité pour les utilisateurs de cette nouvelle technologie pour travailler à l'élaboration de nouveaux produits dans le cadre de contrats de recherche avec l'UQAC. Ce rapprochement université entreprise va favoriser le transfert des connaissances, l'orientation de la recherche et la formation de personnel.

3.8 Le revenu

Le taux d'activité et le chômage sont de bons indices pour connaître la situation économique de la population. Toutefois, la nature des emplois et le niveau de revenu qu'ils rapportent sont d'autres variables à ne pas négliger. Par exemple, on pourrait observer une population avec un très faible taux de chômage, mais occupant des emplois peu rémunérateurs. Pour comparer le niveau de revenu de chaque municipalité, nous avons utilisé le revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu lors du recensement de 1996.

Tableau 10 Revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu en 1996

TERRITOIRE	Population 1996	Population active occupée 96 (nombre de personnes)	Revenu moyen 96 (des personnes ayant déclaré un revenu)
Saguenay	153 476	61 325	22 998 \$
Canton Tremblay	3 665	1 365	21 710 \$
Chicoutimi	63 061	26 160	23 177 \$
Jonquière	56 503	21 785	22 198 \$
La Baie	21 057	8 050	22 699 \$
Lac-Kénogami	1 517	665	21 531 \$
Laterrière	4 815	2 175	25 434 \$
Shipshaw	2 858	1 125	23 187 \$
Région	286 649	115 585	19 435 \$
Québec	7 138 795	3 119 130	23 198 \$

Source : Statistique Canada, recensement du Canada, 1996, compilation spéciale de l'Atlas électronique du Saguenay–Lac-Saint-Jean, UQAC, 2002

Lorsque l'on analyse les données du revenu, on constate un phénomène que l'on observe habituellement dans les grandes villes de l'occident. Le phénomène du « trou de beigne » est présent dans la région urbaine du Saguenay. Autour du noyau, on retrouve des banlieues dont le revenu moyen est plus élevé que celui du centre. Par exemple, les municipalités de Laterrière (25 434 \$) et Shipshaw (23 187 \$) ont un revenu moyen plus élevé que le noyau urbain constitué par Chicoutimi (23 177 \$), Ville de La Baie (22 699 \$) et Jonquière (22 198 \$). Pour leur part, les municipalités périphériques ont généralement un revenu moyen inférieur à la moyenne du Saguenay.

Comme il été démontré par le Groupe ÉCOBES du CÉGEP de Jonquière dans l'étude « *Les aires sociales et les conditions de vie au Saguenay* », le phénomène du « trou de beigne » est présent au sein même du noyau urbain. En général, la situation économique des centres-villes et des vieux quartiers, soit les quartiers centraux, est plus difficile que celle des quartiers périphériques ou construits récemment.

3.9 La problématique de la pauvreté

Bien entendu, la richesse d'un individu ne se limite pas seulement à son revenu. Plusieurs autres variables comme le niveau de scolarité, l'occupation, la profession et la famille peuvent entrer en ligne de compte.

L'étude d'ÉCOBES citée précédemment, permet de remarquer que la pauvreté est localisable sur le territoire urbain de Chicoutimi-Jonquière. En général, on peut y constater une situation précaire de l'emploi, un plus grand nombre de personnes seules et de mères monoparentales et une scolarité moins grande. Dans ce cas-ci, le secteur de dénombrement (Statistique Canada) a été utilisé pour étudier le territoire. Un autre groupe, COLLECTIF IDÉES-UQAC, qui travaille sur un projet de lutte à

l'appauvrissement dans les quartiers défavorisés de Chicoutimi et de Jonquière, a préféré utiliser les quartiers comme unité d'analyse plutôt que les secteurs de dénombrement, et ceci, afin d'éviter que deux quartiers aux dynamiques différentes se confondent en une seule unité homogénéisée.

Dans le document « *La pauvreté à Chicoutimi et à Jonquière : ce qu'on en dit, ce qu'on en fait* », le COLLECTIF IDÉES-UQAC a ciblé deux ensembles de quartiers plus pauvres qui nécessitent des interventions différentes. Le premier groupe est constitué de quartiers plus ouvriers ou plus actifs. On y retrouve Saint-Mathias (Jonquière), Saint-Jean-Eudes (Jonquière), Saint-Luc (Chicoutimi) et Saint-Joachim (Chicoutimi) et ainsi que l'ancienne municipalité de Kénogami (Jonquière), mais de façon moins marquée.

Le second groupe regroupe des quartiers nettement plus pauvres que dans le premier. Nous retrouvons en premier lieu les quartiers Saint-Paul (Chicoutimi), Saint-Antoine (Chicoutimi) et Saint-Laurent (Jonquière) où la problématique de la pauvreté semble provenir du manque d'emploi. Puis en second lieu, les deux centres-villes, Saint-Dominique et Racine, où les problèmes de pauvreté sont plus délicats puisqu'une forte proportion de gens seuls, de mères monoparentales et de personnes âgées s'y concentre.

Toutefois, comme le mentionne le groupe COLLECTIF IDÉES-UQAC, il faut se méfier de la généralisation puisque les statistiques ne sont qu'un outil pour mieux cibler les interventions, mais ils ne présentent qu'en partie la complexité socio-économique du noyau urbain du Saguenay.

Bibliographie

Documents

ALONSO, M., GIRARD, C., LAVOIE, F., MARTEL, D., TREMBLAY, M., TREMBLAY, P.-A., La pauvreté à Chicoutimi et à Jonquière : Ce qu'on en dit, ce qu'on en fait, Chicoutimi, Collectif IDÉES-UQAC, 1999, 93 pages.

MUNGER, F., Portrait socio-économique du territoire, Rapport d'analyse, Chicoutimi, CLD du Fjord-du-Saguenay, 2000, 32 pages.

PERRON, M., RICHARD, L., VEILLETTE, S., Aires sociales et conditions de vie au Saguenay : Un outil de développement régional, Jonquière, Groupes Écobes, Cégep de Jonquière, 1995, 96 pages.

PROULX, M.-U., Aires de gestion publique au Saguenay et perspectives d'avenir, Chicoutimi, UQAC, 1998, 47 pages.

PROULX, M.-U., RIVERIN, N., L'entrepreneuriat dans les régions administratives et leurs territoires MRC, UQAC, Chicoutimi, 1999, 12 pages.

VEILLETTE, S., PERRON, M., HÉBEFRT, G., Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial : Étude longitudinale au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jonquière, Groupe Écobes, Cégep de Jonquière, 1993, 142 pages.

Sites Internet

<http://www.stat.gouv.qc.ca>

Institut de la statistique du Québec

Évolution projetée de la population régionale du Québec

<http://www.statcan.ca>

Statistique Canada

Données sur la population par municipalité

Données sur le revenu par municipalité

Données sur la scolarité par municipalité

Données sur le taux de chômage dessaisonnalisé

Données sur le taux d'activité dessaisonnalisé

<http://www.uqac.ca/atlas>

Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Université du Québec à Chicoutimi

Carte : Territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay en 2002

Carte : Les écorégions

Carte : Grands équipements de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Carte : Voies de communications en 1998

Carte : Variation de la population par municipalité, 1996-2001

Carte : Tendances démographiques, 1991-2001

Carte : Personnes âgées de 15 et 24 ans en 1971

Carte : Personnes âgées de 15 et 24 ans en 2001

Carte : Population n'ayant pas atteint la neuvième année en 1996